

Circulaire du CSEE 1/2012

Information concernant le cadre stratégique Education & Formation 2020

- **Incidence des crises sur la politique d'éducation et de formation. Rapport de la réunion du Conseil Education du 10 février 2012**
- **Préoccupation des protagonistes concernant l'Initiative *Erasmus pour tous***
- **Education à l'esprit d'entreprise**
- **Modernisation de l'enseignement supérieur**
- **Les formateurs d'enseignants au centre de l'intérêt de la Commission**
- **Développement professionnel des formateurs dans l'enseignement et la formation professionnels**
- **Rôle des syndicats dans la mise en œuvre des outils d'assurance de la qualité**
- **Stratégie en matière d'éducation et de formation des adultes**
- **Décrochage scolaire**
- **Lectures recommandées**
- **Calendrier des activités**

Incidence des crises sur la politique d'éducation et de formation

Rapport de la réunion du Conseil Education du 10 février 2012

La première réunion du Conseil Education, Jeunesse, Culture et Sport organisé sous la présidence danoise a eu lieu le 10 février. L'accent a été mis essentiellement sur la manière dont les contributions au système d'éducation et de formation peuvent réduire le chômage des jeunes.

Avant que s'ouvre le débat de politique, le Conseil a adopté le rapport conjoint 2012 sur la mise en œuvre du « Cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation » (Education et Formation 2010) ainsi que les nouvelles priorités de travail couvrant la période 2012-2014. Ce rapport est une réaction à l'évolution du contexte économique et politique depuis 2009, date à laquelle a été rédigée la première version de ce document. Il s'agit de promouvoir la réforme et la modernisation du système d'éducation et de formation.

La ministre danoise de l'Enfance et de l'Education, Mme Antorini, a lancé le débat politique en abordant le problème urgent du chômage des jeunes en Europe, qui atteint aujourd'hui le chiffre moyen de 20% pour le groupe des 15 à 24 ans. Selon la ministre danoise, le chômage des jeunes est aggravé encore par les décrochages scolaires avec pour corollaire la non réalisation des exigences requises pour obtenir un emploi. En outre, de nombreux jeunes qui ont reçu une formation ne peuvent obtenir d'emploi parce que les qualifications qu'ils ont acquises ne trouvent pas pour l'instant de débouchés sur le marché de l'emploi. Les ministres ont ensuite été invités à échanger leurs expériences sur le chômage des jeunes et à proposer des initiatives visant à prévenir cette situation et à faire face aux problèmes actuels. Au cours du débat, la discussion a tourné essentiellement autour de quatre points :

- Harmonisation des compétences sur le marché de l'emploi et des besoins du marché de l'emploi
- Amélioration et mise en place du système d'éducation dual dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP)
- Intégration du secteur économique dans le secteur de l'éducation, de façon à promouvoir l'esprit d'entreprise
- Prévention et innovation dans le souci d'éviter l'abandon scolaire précoce.

Tous les ministres se sont accordés sur la nécessité de modifier le système d'éducation afin de lutter à l'avenir contre le chômage des jeunes. Plusieurs membres ont également souligné la nécessité de prendre sans délai des mesures, et de ne pas se limiter à éviter une nouvelle crise. Les orateurs ont souligné la nécessité de resserrer les liens avec le secteur économique et de mieux promouvoir les possibilités qui s'offrent pour l'obtention de contrats d'apprentissage dans l'EFP.

Le ministre de l'Education et des Compétences de l'Irlande a été le seul à mettre en doute l'efficacité de ce type de coopération, en particulier dans les pays où subsiste une puissante tradition rurale. Le débat s'est terminé par les observations de clôture de la commissaire Vassiliou et de Mme Antorini, qui a confirmé que la discussion de l'approche duale vis-à-vis de l'EFP et de l'esprit d'entreprise se poursuivra au cours de la présidence danoise.

Le rapport conjoint 2012 peut être consulté sur :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0902:FIN:fr:PDF>

Préoccupations des protagonistes concernant l'initiative *Erasmus pour tous*

La Commission européenne a lancé en décembre 2011 un nouveau paquet de programmes couvrant la période 2014-2020 ; celui-ci remplacera le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, qui arrive à son terme. Cette initiative, qui fusionnera l'ensemble des sous-programmes existants, tels que Comenius, Leonardo da Vinci, Erasmus, Grundtvig et Jeunesse en action, a suscité l'inquiétude des parties prenantes européennes quant aux conséquences prévisibles découlant de l'adoption du programme. Cette situation est devenue patente à la consultation des parties prenantes sur la proposition « Erasmus pour tous » organisée par le rapporteur Mme Yoomi RENSTRÖM (SE/PSE - EDUC) du Comité des régions (CR) le 20 janvier 2012 à Bruxelles. Le rapporteur a invité les parties prenantes nationales et européennes à faire connaître leur opinion sur l'initiative « Erasmus pour tous », en se fondant sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil, mettant en place l'initiative « ERASMUS POUR TOUS » et la communication sur le programme par la Commission.

Les parties prenantes participant à la réunion du Comité des Régions ont accueilli favorablement la mobilité des enseignants et l'augmentation du budget dans ce domaine. Cependant, elles se sont interrogées sur la manière dont la mobilité de l'apprentissage devrait être concrétisée, sur la manière dont les écoles peuvent se préparer alors que sévit la crise et sur la manière dont un enseignant étranger enseigne un programme de cours propre à un autre pays, et sur d'autres questions encore. Elles ont fait part des mêmes préoccupations que le CSEE en ce qui concerne la capacité d'évocation du nom, et quant au fait que le programme est axé trop nettement sur l'enseignement supérieur.

Les principales préoccupations des partenaires sociaux sur l'initiative Erasmus pour tous sont les suivantes :

- Le nouveau programme dépend dans une trop large mesure d'une approche axée sur le monde économique
- La modification du nom de l'initiative, désormais appelée « Erasmus pour tous », pourrait être une source de confusion donnant à penser que le programme s'adresse uniquement aux étudiants de l'enseignement supérieur
- La mise à disposition de prêts d'étude pour effectuer des études de master à l'étranger est de nature à accroître l'endettement des étudiants
- La disponibilité de plus en plus grande de prêts d'étude pourrait également inciter les gouvernements à accélérer la tendance à la commercialisation des études de niveau master, ce qui contribuerait à coup sûr à l'exclusion sociale
- Il ne faudrait pas que l'augmentation du budget du programme entraîne de nouvelles réductions des budgets nationaux de l'éducation
- Outre qu'elle met l'accent sur la mobilité des enseignants et des formateurs, la proposition devrait également s'intéresser à la formation des enseignants afin de préparer les écoles à l'éducation et à la formation tout au long de la vie
- La formation des adultes et, spécifiquement, l'objectif de l'apprentissage non formel dans ce domaine ne sont guère mis en lumière
- Le programme n'insiste pas suffisamment sur la nécessité de poursuivre la lutte contre les inégalités liées au genre
- La simplification du programme est considérée comme une bonne mesure, mais elle ne doit pas pour autant réduire la visibilité et l'efficacité des secteurs de l'éducation existants, tels que l'éducation et la formation des adultes et l'EFPP.

La Communication sur l'Erasmus pour tous et la proposition de règlement peuvent être consultés sur : http://ec.europa.eu/education/erasmus-for-all/doc/com_fr.pdf

Education à l'esprit d'entreprise

La Commission a publié en novembre 2011 un rapport sur le renforcement de l'esprit d'entreprise dans l'éducation. Ce rapport se fondait sur les travaux des deux symposiums qui ont été organisés, l'un, à Budapest, et l'autre, à Istanbul en 2011 ; ce sont essentiellement les praticiens et les décideurs politiques sur l'ensemble de l'Europe qui y ont participé.

L'objectif du rapport est de faire de l'esprit d'entreprise un élément naturel de l'éducation à l'école primaire et à l'école secondaire, encourageant de la sorte les élèves dès leur jeune âge à s'engager dans l'entrepreneuriat et en leur donnant les compétences appropriées.

Pour que l'esprit d'entreprise soit intégré dans l'éducation, le rapport suggère que cette attitude soit un élément obligatoire du programme de formation initiale des enseignants, que les secteurs extérieurs à l'éducation soient associés à la formation des enseignants et que les futurs enseignants mettent à profit l'expérience qu'ils ont acquise dans d'autres secteurs du marché de l'emploi.

Le CSEE constate avec satisfaction que l'accent est mis sur l'amélioration des savoir-faire des élèves, notamment l'esprit créatif et l'esprit logique, et se réjouit également des améliorations apportées à la formation initiale des enseignants. Cependant, l'esprit d'entreprise ne doit pas mettre sous le boisseau les compétences fondamentales et les savoir-faire essentiels qu'un enfant doit impérativement acquérir à l'école primaire. En outre, le renforcement des liens avec les milieux économiques dans le secteur de l'EFP est accueilli avec satisfaction, mais la phase d'introduction des enseignants dans les entreprises peut être mise en question, s'agissant de l'éducation générale.

Le rapport sur l'esprit d'entreprise dans l'éducation peut être consulté sur :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0902:FIN:fr:PDF>

Modernisation de l'enseignement supérieur

La 5^{ème} réunion du Groupe de travail thématique sur la méthode ouverte de coordination pour la modernisation de l'enseignement supérieur s'est tenue à Bruxelles le 9 février 2012 ; Jens Vraa-Jensen y représentait le CSEE. Cette réunion a vu la participation de représentants des gouvernements de quelque 20 Etats membres, ainsi que de la Norvège et de la Suisse. Cette réunion se voulait un forum de débat et d'échange d'expérience sur les réformes en cours dans le domaine de l'enseignement supérieur en Europe, et devrait permettre également d'approfondir la discussion sur le programme de travail 2012-2013 du Groupe de travail thématique.

Tous les aspects du programme de travail vont malheureusement mener entre autres choses à une marchandisation croissante du secteur de l'enseignement supérieur ainsi qu'à une augmentation des droits d'inscription. Le représentant du CSEE a désapprouvé la proposition d'inclure des discussions sur le financement et la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur dans les travaux de Bologne. Lors de la dernière décennie, l'avantage du processus de Bologne est qu'il s'est principalement centré sur les

structures, les résultats d'apprentissage, l'augmentation des échanges et de la mobilité plutôt que sur l'harmonisation de la gouvernance et du financement liées aux politiques néo-libérales dominantes au sein de la Commission européenne et de nombreux états membres.

Le Groupe de travail a décidé d'intégrer le projet dans le programme de travail intitulé « Time for a paradigm change : student centred learning » (T4SCL) et d'inviter un enseignant à participer aux travaux d'un « Groupe de haut niveau sur l'excellence dans l'enseignement ».

Les pays ont présenté des rapports nationaux sur les développements les plus récents dans l'enseignement supérieur. Nous tenons à mettre en évidence ici certains éléments particulièrement intéressants des récentes réformes intervenues dans l'enseignement supérieur en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne et en Estonie.

En **Italie**, la réforme de l'éducation est axée sur le développement du recrutement des professeurs d'université. Un nouveau plan d'action, prévoyant le recrutement de professeurs en Italie, a été lancé ; il définit les critères et les paramètres d'évaluation scientifique des candidats au moment du recrutement, sur la base d'une approche scientifique et de recherche. L'évaluation des candidats sera soumise à une commission nationale, bien que le recrutement des candidats soit de la compétence des universités.

Aux **Pays-Bas**, la nouveauté concernant l'amélioration de l'enseignement supérieur est l'introduction de contrats de performance avec les établissements d'enseignement supérieur, le renforcement de l'assurance de la qualité et de l'accréditation et le débat sur la « mobilité déséquilibrée ». Le gouvernement néerlandais a publié un nouvel Agenda stratégique pour l'enseignement supérieur, visant à relever la qualité de l'enseignement supérieur. Cet Agenda prévoit également la modification fondamentale de la direction des financements dans ce domaine. Le gouvernement investira €230 millions dans le relèvement de la qualité de l'enseignement supérieur, et la plus grande partie de cet investissement proviendra d'une contribution privée accrue.

En outre, le gouvernement améliorera le processus d'accréditation dans l'enseignement supérieur. De même, en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants provenant de l'UE, et spécialement de l'Allemagne, et qui est de nature à affecter les budgets de l'Etat et la qualité de l'enseignement supérieur, le gouvernement souhaite mettre en place un « système de coût équilibré » fondé sur un accord bilatéral avec l'Allemagne, à l'instar de ce qui s'est fait dans les pays nordiques.

La réforme du système d'enseignement supérieur en **Pologne** contribuera à renforcer le financement fondé sur la performance, ainsi que les liens avec le monde de l'entreprise. Cette réforme donnera également une autonomie plus grande aux établissements, permettant ainsi aux facultés universitaires de lancer de nouveaux programmes de diplômes, sans devoir en référer au ministère. Le système gagnera ainsi en transparence en permettant une évaluation de la qualité des programmes et des établissements, renforçant de la sorte l'accessibilité et l'équité en offrant des programmes gratuits aux étudiants qualifiés. Le gouvernement prévoit également de lancer la procédure facilitant l'obtention de prêts pour les étudiants et offrant des garanties de l'Etat aux étudiants défavorisés sur le plan financier.

L'Estonie a publié un projet de document sur la réforme de l'enseignement supérieur ; cette réforme est axée essentiellement sur le droit des étudiants à bénéficier du financement de l'Etat pour obtenir leur diplôme de l'enseignement supérieur, l'intention étant de rendre le système d'enseignement supérieur plus équitable en Estonie. Les étudiants doivent gagner 30 points ECTS par semestre pour que le bénéfice de la bourse d'étude offerte par l'Etat leur soit maintenu. Bien que le projet du document n'interdise pas aux étudiants la possibilité de travailler pendant leurs études, les possibilités en la matière sont considérablement limitées, ce qui met

également en péril la mobilité, car les étudiants sont rarement en mesure d'obtenir 30 points ECTS lorsqu'ils étudient à l'étranger.

Les formateurs d'enseignants au centre de l'intérêt de la Commission

Hans Laugesen a représenté le CSEE aux 5^{ème} et 6^{ème} réunions du Groupe de travail sur la méthode ouverte de coordination de la Commission européenne, qui ont été centrées sur le développement professionnel des enseignants. La 5^{ème} réunion était une activité d'apprentissage entre pairs, qui s'est tenue du 27 novembre au 1^{er} décembre 2011 à Varsovie. L'objectif principal de cette réunion était de développer les compétences clés des enseignants. Les initiatives prises par la Pologne, la Suède, l'Espagne, les Pays-Bas et la Hongrie dans ce domaine ont été discutées en tant qu'exemples de bonne politique.

La réunion a conclu que les enseignants ont des besoins différents en termes de motivation interne ou externe, et que l'éventail des approches comportant des possibilités, des incitants et des besoins s'avère nécessaire. Le Groupe de travail a également recensé les conditions suivantes, indispensables au bon développement professionnel des enseignants :

- Un système stimulant l'engagement en faveur du développement professionnel
- Des instruments d'évaluation du développement des compétences
- La cohérence dans l'offre relative à l'acquisition et au développement des compétences
- Appropriation par les enseignants du processus de développement
- Dialogue social entre les différents protagonistes
- Possibilité pour les enseignants d'accéder aux opportunités de développement

La 6^{ème} réunion s'est tenue le 17 janvier 2012 à Bruxelles, avec pour objectif essentiel un débat sur les formateurs d'enseignants. Le Groupe de travail a conclu en séance que, dans la situation actuelle, le rôle des formateurs d'enseignants est faible et que l'action dans ce domaine se fait dans la dispersion. Les formateurs d'enseignants forment un groupe extrêmement hétérogène auquel aucune exigence essentielle en matière de qualifications ou d'expérience n'est imposée. En outre, l'intérêt des pays pour les formateurs d'enseignants est dans la plupart des cas faible, voire inexistant, et il n'existe aucune insertion ou réglementation officielle en matière de développement professionnel.

La prochaine réunion du Groupe de travail se chargera de finaliser le programme de la prochaine Conférence des formateurs d'enseignants dans le contexte d'une activité d'apprentissage entre pairs, qui se tiendra du 26 au 28 mars 2012.

Développement professionnel des formateurs de l'enseignement et de la formation professionnels

La Commission européenne et le CEDEFOP ont lancé conjointement un Groupe de travail thématique sur les formateurs engagés dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP), l'accent étant mis sur les formateurs actifs sur les lieux de travail, au cours de la formation initiale de l'EFP comme au cours de la

formation continue de l'EFP. La première réunion de ce groupe s'est tenue le 2 février 2012 à Bruxelles, et le CSEE y était représenté par Dan Taubman. On dénombrait parmi les autres participants des représentants des ministères de l'Éducation, des partenaires sociaux (CSEE et FEEE) et des protagonistes de l'EFP.

L'objectif de la réunion était de discuter et d'approuver les missions et les priorités du Groupe de travail, les questions concernant les activités d'apprentissage entre pairs, le plan de travail et les principaux résultats.

Les priorités et les activités du groupe ont été définies comme suit :

- Travailleurs qualifiés assurant des formations nouvelles et la formation continue de leurs collègues dans l'exécution de leurs activités
- Formation de spécialistes pouvant fournir une formation en externe à des entreprises plus grandes
- Tuteurs et mentors sur le lieu de travail dans les systèmes d'apprentissage
- Modification des compétences requises en rapport avec l'éducation et la formation tout au long de la vie
- Reconnaissance des formateurs (certification, diplômes)

Les priorités et activités doivent bénéficier de l'appui de l'apprentissage entre pairs entre eux et au sujet d'autres protagonistes. La réunion s'est ouverte par un exposé sur les déclarations de l'UE concernant l'EFP depuis 2002 et sur les activités du CEDEFOP dans ce domaine. Les principales questions traitées ont été les suivantes : modernisation de l'EFP axé sur le développement des formateurs en entreprise, formation sur le lieu de travail, importance de la formation non formelle, nécessité d'améliorer la formation initiale des enseignants.

Le CEDEFOP a lancé des recherches sur les formateurs en entreprise ; cet exposé a été suivi d'un échange de vues sur les différents points et les différentes questions abordées dans les exposés, ainsi que d'une discussion sur le plan de travail concernant les activités d'apprentissage entre pairs. Le Groupe de travail a approuvé les priorités thématiques et le plan de travail.

Rôle des syndicats dans la mise en œuvre des outils d'assurance de la qualité

Le European Qualification Framework (EQF) Newsletter a publié dans son édition de décembre 2011 un intéressant article sur la participation des partenaires sociaux dans le processus de référencement du CEC ». Cet article contient des recommandations sur la manière de renforcer les liens entre les cadres nationaux et les certifications sectorielles nationales. La nécessité d'établir de tels liens résulte des nouveaux besoins et des changements nouveaux intervenant sur le marché de l'emploi aussi bien que dans le système d'éducation.

L'article suggère certains « tremplins » sur lesquels pourrait se fonder la coopération à l'avenir :

1. Dialogue entre spécialistes de l'éducation et professionnels des ressources humaines
2. Dialogue entre les partenaires sociaux et les représentants de l'enseignement supérieur
3. Coopération entre le secteur économique et le secteur professionnel
4. Utilisation systématique des outils de qualité existants (EQAVET, EQARF).
5. Coopération au plan national entre autorités nationales et partenaires sociaux, considérée comme une nécessité fondamentale dans le contexte de la « société de l'apprentissage »

Cliquer ici pour l'EQF Newsletter: http://ec.europa.eu/eqf/newsletter_en.htm

En ce qui concerne la participation des partenaires sociaux au processus d'assurance de la qualité, le CEDEFOP a diffusé une publication « Using Learning Outcomes », dans la double perspective des enseignants et des partenaires sociaux. La publication analyse aussi bien les avantages que les inconvénients pour les enseignants qui utilisent les acquis de l'apprentissage.

Les acquis de l'apprentissage sont utiles pour définir une norme donnée précisant les compétences qui doivent être atteintes à la fin du processus d'éducation. Cependant, ces acquis peuvent également freiner le développement d'un enseignant dans le cas de l'enseignement diversifié pour des apprenants hétérogènes. Si les acquis de l'apprentissage sont appliqués et interprétés selon des modalités qui restreignent la façon dont les enseignants enseignent ou la façon dont les individus apprennent, ils peuvent s'avérer tout le contraire d'incitants devant rendre l'apprentissage souhaitable et accessible, affirme l'étude.

La grande diversité d'approches suivies pour l'enseignement et de descriptions des certifications utilisées en Europe doit également être prise en considération au moment où sont définis les acquis de l'apprentissage au plan européen. En outre, les directives sur les acquis de l'apprentissage doivent être parfaitement claires et spécifiques, de manière à ne pas semer la confusion ni chez les enseignants ni chez les apprenants au sujet des résultats demandés.

Quant aux partenaires sociaux, ils escomptent que les acquis de l'apprentissage permettent de mieux comprendre ce que l'on exige d'un étudiant diplômé. En outre, il convient que les partenaires sociaux élaborent des normes professionnelles, considérant qu'ils disposent d'informations de meilleure qualité quant aux normes de performance escomptées sur le lieu de travail.

Pour accéder à la version anglaise de l'étude, cliquer ici:

http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/Using_learning_outcomes.pdf

Stratégie en matière d'éducation et de formation des adultes

Un agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes a été présenté le 17 novembre 2011 sous la forme d'un projet de résolution du Conseil. Dans la foulée, le CSEE a présenté à son tour une déclaration le 24 novembre 2011, accueillant favorablement l'accent mis par le Conseil sur l'importance de l'éducation et de la formation des adultes et du développement personnel.

Cependant, le Conseil n'a pas défini avec une précision suffisante le critère de référence pour la participation à l'éducation et à la formation des adultes, même si celles-ci ont acquis une nouvelle importance depuis le début de la crise. En outre, si l'on souhaite maintenir et relever le niveau de qualité de l'enseignement et de la recherche dans le cadre de l'éducation et de la formation des adultes, il convient d'y associer les partenaires sociaux. Le CSEE a également invité le Conseil à encourager les Etats membres à consentir de nouveaux investissements dans l'éducation et la formation des adultes. Enfin, le CSEE accueille avec satisfaction les conclusions du Conseil concernant l'amélioration du développement professionnel du personnel qui se consacre à l'éducation et à la formation des adultes.

Les représentants du CSEE ont participé aux réunions du Groupe de travail sur la qualité de l'éducation et de la formation des adultes et sur son financement. La première réunion du Groupe de travail sur la qualité de l'éducation et de la formation des adultes s'est tenue le 17 octobre 2011 ; elle a vu la participation de Tatiana

Babrauskiene du FLESTU (Lituanie). La réunion du Groupe de travail sur le financement de l'éducation et de la formation des adultes a eu lieu le 8 février, avec la participation de Rossella Benedetti de l'UIL Scuola (Italie). Cette réunion avait pour objectif d'élaborer un projet de programme de travail destiné au Groupe de travail. Une déclaration sur les autres missions a été approuvée sur *les avantages élargis résultant de l'éducation et de la formation des adultes, le financement public et le financement individuel ou privé, l'offre et la demande*.

En sa qualité de partenaire social, le CSEE est invité à assister à une réunion qui précèdera la conférence de lancement sur la mise en application de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes. Cette réunion aura lieu le 27 février, et Tatiana Babrauskiene du FLESTU (Lituanie) y sera déléguée. Dans le souci de faciliter la mise en œuvre de l'Agenda et aussi de faciliter la coopération entre les Etats membres, chaque pays désigne un coordinateur national qui sera appelé à travailler en étroite coopération avec la Coopération européenne. Les syndicats pourraient déjà prendre contact avec ces coordinateurs nationaux, afin que les partenaires sociaux soient associés activement à ce processus.

La résolution du Conseil sur l'Agenda renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes peut être consultée en cliquant ici :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:372:0001:0006:fr:PDF>

Décrochage scolaire

Elzbieta Leszczynska a représenté le CSEE à la première réunion du Groupe de travail sur la méthode ouverte de coordination sur le décrochage scolaire, qui a été organisée à Bruxelles les 15 et 16 décembre 2011. Des experts représentant les protagonistes et les agences concernées ont également participé à cette réunion.

Cette réunion avait pour but d'élaborer le mandat, les méthodes de travail et le programme du Groupe de travail pour les trois prochaines années. A l'ordre du jour de cette réunion figuraient des discussions en réunion plénière et des discussions en groupes, qui ont été axées sur quatre grandes questions :

- Le suivi et la coordination des politiques
- Enseignement et formation professionnels (EFP)
- Formation, transition et orientation des enseignants
- Parents, rôle des communautés locales, pertinence des programmes de cours, motivation et soutien linguistique

Le Groupe de travail a défini comme suit ses tâches fondamentales : présentation de rapports sur la pratique et l'expérience dans chaque pays, activités d'apprentissage entre pairs, évaluation et analyse d'exemples de bonnes pratiques et enfin appui à la Commission européenne pour l'analyse et la compréhension des tendances qui se dégagent dans ce domaine. Des discussions sur d'autres plans et sur d'autres activités se poursuivront à la prochaine réunion du Groupe de travail, fixée aux 1^{er} et 2 mars 2012.

Lectures recommandées

- ⇒ **Le programme officiel de la présidence danoise** (disponible uniquement en anglais)
<http://eu2012.dk/en/NewsList/Januar/~//media/C7302481785E4F9A876B0EAEC29F9A11.ashx>
- ⇒ **CEDEFOP: Development of National Qualifications Frameworks in Europe** (disponible uniquement en anglais) http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/201202_VETAlert.pdf
- ⇒ **Assuring quality in vocational education and training: The role of accrediting VET providers** (disponible uniquement en anglais) http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/3061_en.pdf
- ⇒ **Communication de la Commission: Initiatives sur les perspectives d'emploi des jeunes**
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0933:FIN:fr:PDF>
- ⇒ **Eurydice: Rapport sur l'éducation : Pénurie d'enseignants de plus en plus marquées dans l'UE - synthèse et rapport intégral:**
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/134fr_HI.pdf
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/134EN.pdf
- ⇒ **Rapport de l'OCDE: Argent rime-t-il avec bonne performance dans l'enquête PISA?**
<http://www.oecd.org/dataoecd/50/9/49685503.pdf>
- ⇒ **Conclusions de la conférence CEDEFOP: The role of the social partners in implementing European tools and principles** (disponible uniquement en anglais)
http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/Conference_EU_tools_FINAL.pdf
- ⇒ **DG Education et culture: Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie . Cadre européen de référence**
http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/publ/pdf/ll-learning/keycomp_fr.pdf

Calendrier des activités

| | |
|------------------------------------|--|
| 18-21 mars 2012: | Réunion du Groupe de suivi de Bologne, Copenhague |
| 21-23 mars 2012 | Conférence internationale sur les infrastructures de recherche, Copenhague |
| 24-25 avril 2012: | Conférence sur la coopération EFP- monde de l'entreprise, Copenhague |
| 24-25 avril 2012: | Réunion de l'European Lifelong Guidance Policy Network (ELGPN), Copenhague |
| 23-24 avril 2012: | Réunion du Comité permanent du CSEE sur l'enseignement supérieur et la recherche, Bucarest |
| 26-27 avril 2012: | Conférence ministérielle de Bologne et Forum de politique de Bologne, Bucarest |
| 26-27 avril 2012: | Les jeunes sur le marché de l'emploi : innovation, inclusion et amélioration des compétences, Horsens |
| 8-9 mai 2012: | Conférence marquant le 25 ^{ème} anniversaire du programme Erasmus, Copenhague |
| 9-11 mai 2012: | Conférence sur les nouvelles qualifications pour de nouveaux emplois, Copenhague |
| 10-11 mai 2012: | Conseil Education, Jeunesse, Culture et Sports, Bruxelles |
| 23-25 mai 2012: mondial, Dublin | Conférence sur la direction d'écoles au plan européen et au plan mondial, Dublin |
| 24-25 mai 2012: | Réunion du Groupe permanent de l'UE sur les indicateurs et les critères de référence, Copenhague |
| 11-13 juin 2012: | Conférence internationale : Cadre structurel pour une recherche numérique ouverte – stratégie, politique et infrastructure |
| 14-15 juin 2012: | Conférence sur l'amélioration des résultats pour tous les apprenants, Education inclusive, Odense |
| 18-19 juin 2012: | Conférence sur l'esprit d'entreprise dans l'éducation et la formation, Horsens |